ATTESTATION

QUESTIONNAIRE SANTE

Conformément à la note du 30 août 2023 de la FFRP, ce document est à fournir par le licencié à son club qui le conservera, lors du renouvellement de sa licence.

Je soussigné(e)
Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir :
Répondu NON en toute honnêteté à toutes les questions; je fournis cette attestation à mon club lors de mon renouvellement de licence.
Répondu OUI à une ou plusieurs question(s); je suis informé qu'il m'est vivement conseillé de consulter mon médecin en lui présentant ce questionnaire rempli pour avoir son avis sur la délivrance (ou pas) d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive lors de mon renouvellement de licence.
Alele
Signature.